

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR UN TITRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

La commune de Marseillan a été sollicitée par l'association « Rouge Terre » en vue de l'obtention d'une autorisation pour l'occupation du domaine public situé Esplanade du port et Quai de la Résistance pour organiser un marché des potiers.

En application de l'article L2122-1-4 du Code Général de la propriété des Personnes Publiques (CG3P), pour faire suite à cette manifestation d'intérêt spontanée par un opérateur économique, la commune sollicite tous les autres opérateurs économiques à manifester leur intérêt pour l'occupation des espaces présentés ci-dessous.

Le projet est le suivant :

L'association « Rouge Terre » désire faire un marché des potiers les samedi 18 et dimanche 19 juin 2022 sur l'Esplanade du port et le Quai de la Résistance. Il a été fait une demande d'occupation du domaine public.

Toute personne intéressée par l'occupation susmentionnée est invitée à manifester son intérêt, en envoyant une offre conformément aux documents de la consultation, avant le 31/05/22.

Passé ce délai, l'autorisation sera accordée au premier sollicitant